

AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'YONNE

**Point sur l'enquête auprès des ATD métropolitaines
sur les moyens de fonctionnement**

Délibération n° CA-2018-27

Date de convocation : 9 octobre 2018

Sous la présidence de Monsieur Patrick GENDRAUD, Président de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne.

- Collège des Conseillers Départementaux

Présents :

- M. Patrick GENDRAUD, Président de l'A.T.D. 89
- M. Christophe BONNEFOND, Conseiller Départemental d'Auxerre 3
- M. Xavier COURTOIS, Conseiller Départemental d'Avallon
- Mme Michèle CROUZET, Conseillère Départementale de Thorigny sur Oreuse (partie à 15 h 30)
- Mme Marie EVRARD, Conseillère Départementale de Migennes
- Mme Anne JÉRUSALEM, Conseillère Départementale du Tonnerrois
- Mme Françoise ROURE, Conseillère Départementale de Joigny
- M. Gérard ANDRÉ, Conseiller Départemental de Saint Florentin
- Mme Marie-Laure CAPITAIN, Conseillère Départementale de Saint Florentin (partie à 15 h 00)

- Collège des Communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

Présents :

- M. Dominique BOURREAU, Maire de Villeneuve la Guyard
- Mme Dominique CHAPPUIT, Maire de Rosoy
- M. Michel COURTOIS, Maire de Charny Orée de Puisaye
- Mme Marie-Claude GARNAULT, Maire de Vaudeurs
- M. Jean-Claude LEMAIRE, Représentant la Communauté de Communes du Serein
- M. Roger PRIGNOT, Maire de Pourrain
- M. Philippe Gérard QUIRIN, Maire de Mailly le Château
- M. Gilles SACKPEY, Maire d'Etivey
- Mme Jeannine JOUBLIN, Maire de Mailly la Ville



Le Président présente le tableau qui expose les moyens de fonctionnement des A.T.D. métropolitaines.

Ce bilan est établi dans le cadre des travaux de l'association des directeurs d'A.T.D..

Le Directeur de notre A.T.D. est chargé de la synthèse qui vous est présentée.

**Le Conseil d'Administration
prend acte des données présentées.**

Le Président
de l'Agence Technique Départementale



- Transmis au représentant de l'Etat le :.....

**ENQUETE SUR LES MOYENS DE FONCTIONNEMENT DES ATD
2018**

Département	Nom ATD	Budget	Nombre agents	Montant Loyer annuel	Superficie m ²	Participation Département	Prise en charge RH	Téléphone	Informatique	Véhicules
01	ATD 01	810 000 €	11	gratuit		150 000 €	agents recrutés par ATD	Prise en charge ATD	Prise en charge ATD	Prise en charge ATD
02	ADICA 02	667 000 €	7,5 agents permanents dont 6 MAD + MAD partielles	12 200 € + 4 600 € de charges	120 m ²	154 500 €	1 agent recruté par ADICA - 2 MAD du CDG02 - autres MAD remboursées au Département	Convention - remboursement au Département		1 ADICA 4 remboursés au Département
03	ATDA 03	942 000 €	14	gratuit	200 m ²	370 000 €				
04	IT 04									
05	IT 05	622000 €	Pas de personnel propre 5 MAD individuelle à 100% + environ 7 ETP MAD globalisée	gratuit		253 000 €	MAD remboursées au Département		Coûts intégrés à la MAD (coût chargé)	
08	ATD 08	500 000 €	8	11 000 €	150 m ²	100 000 €	4 MAD remboursés au Département + 4 agents recrutés par ATD	Prise en charge ATD	Prise en charge ATD	Prise en charge ATD
11	ATD 11	590 000 €	7	gratuit	100 m ²	50 000 €	ATD employeur + MAD du Département gratuit jusqu'à 90 000 € puis remboursés au-delà	Prise en charge ATD pour les mobiles et convention de mutualisation des moyens (remboursement au Département)	Convention de mutualisation des moyens (remboursement au Département)	Prise en charge ATD
12	AVEYRON INGENIERIE	1 560 000 €	26 agents	Mise à disposition gratuite par Dpt		650 000 €	Une soixantaine d'agents du département sont mutualisés sur certaines mission Aveyron Ingénierie	Aveyron Ingénierie	MAD gratuite par CD	MAD gratuite par CD
13	ATD 13	730 000 €	7 recrutés par ATD	55 000 € à un bailleur privé	360 m ²	400 000 €	ATD 100%	ATD 100%	ATD 100%	2 véhicules prise en charge ATD 100%
15	CANTAL	772 000 €	10	22 000 € (loyer+charges)	160 m ²	225 000 €	MAD remboursées au Département	Prise en charge ATD	Prise en charge ATD	Prise en charge ATD
16	ATD 16	1 800 000 €	24	30 000 €	900 m ²	315 000 €	Agents recrutés, payés et formés par ATD	Prise en charge ATD	Prise en charge ATD	Prise en charge ATD
18	CIT 18	800 000 €	7 MAD 3 recrutés par ATD	gratuit	60 m ²	270 000 €	MAD remboursées au Département	gratuit	gratuit	gratuit
19	ATD 19	600 000 €	7 MAD 100% (aujourd'hui, normalement 9, en attente de 2 remplacements)	21 400 € loyer + charges	150m ²	280 000 €	MAD remboursées au Département	Prise en charge ATD	Prise en charge ATD	Prise en charge ATD
21	MICA 21									
22	ADAC 22	630 000 €		gratuit	110 m ²		Locaux – 3 VL – Mobilier Informatique – 4 MAD		MAD gratuite par CD	quelques VL MAD par CD gratuitement
23	ADI23	0 € Créée en 2018 - Première année de fonctionnement programmée pour 2019	A définir	Mise à disposition gratuite par Dpt			A définir			Mise à disposition sur 2018
24	ATD 24	3 000 000 €	52	72 000 € + gratuit	200+600m2	665 000 € +134 000 €	ATD24	ATD24	ATD24	ATD24
25	ATD 25									
27	INGENIERIE27+ (mission en regie, et non ATD)	200 000 €	2 agents permanents + 2,5 ETP MAD pour voirie	≈ 3 000 €	25 m ²	0 €	facturation du budget annexe une partie du temps de travail des 2 agents exerçant des missions relevant du budget principal	gratuit	gratuit	gratuit

**ENQUETE SUR LES MOYENS DE FONCTIONNEMENT DES ATD
2018**

Département	Nom ATD	Budget	Nombre agents	Montant Loyer annuel	Superficie m ²	Participation Département	Prise en charge RH	Téléphone	Informatique	Véhicules
28	ATD 28	1 400 000 €	16 MAD (soit 14,3 ETP)	18 700 €	186 m ²	135 000 €	MAD remboursées au Département	Prise en charge ATD	Remboursement amortissement au département	Prise en charge ATD
29	Finistère Ingénierie Assistance	364 000 €	5 MAD + 1 contractuel (1 an) recruté par FIA	7 636,80 € (loyer + charges)	64 m ²	186 000 €	MAD remboursées au Département	gestion – Mise à disposition remboursée au		
30	ATD 30									
31	HAUTE GARONNE	4 000 000 €	62 MAD	69 000 € + 57 000 € pour entretien	1 000 m ²	3 500 000 €	MAD remboursées au Département	prise en charge ATD	prise en charge ATD	prise en charge ATD
33	Gironde Ressources	998 000 €	14	65 000 €	220 m ²	984 000 €	3 MAD payés par le Dép	inclus dans les 65 000 €	inclus dans les 65 000 €	inclus dans les 65 000 €
34	Agence Technique Hérault Ingénierie									
36	ATD 36	290 000 €	Pas de personnel dédié : principe de mise à disposition (MAD) soit 6,75 ETP	Pris en charge CD36	Locaux de la Direction des Routes	110 000 €	MAD remboursé au CD36	Pris en charge CD36	MAD remboursé au CD36	MAD remboursé au CD36 (uniquement site internet)
37	ADAC 37	540 000 €	8 recrutés ADAC 1 MAD	20 535 € (loyer + charges)	111 m ²	395 000 €	7 agents ADAC et 1 MAD remboursée au département	inclus dans charges locatives	Prise en charge ADAC (sauf 1 poste Département pour logiciel compta)	Prise en charge ADAC
39	ATD 39									
40	ADACL 40									
41	ATD 41	315 000 €	5	14 200 € + 5 500 € de charges	160 m ²	156 000 €	4 agents recrutés et payés en direct par l'ATD41 ; le Directeur (MAD 30%) remboursé au CD41	remboursé par trimestre au CD41 (convention financière de MAD moyens)	remboursé par trimestre au CD41 (convention financière de MAD moyens)	remboursé par trimestre au CD41 (convention financière de MAD moyens)
43	InGé43	1 000 000 €	13	25 000 €	153 m ²	305 000 €	MAD remboursées au Département	Convention de MAD en cours de préparation		
46	ATD 46	680 000 €	3 ETP administratifs, 2 ETP encadrement, et environ 3 ETP en production (répartis sur 50 agents)	comptabilisé dans les frais de structures facturés		342 291 €	MAD remboursées au Dpt	frais de structure remboursés au Dpt à travers les tarifs		
48	LOZERE	450 000 €	8 MAD	≈ 3 800 €	50 m ²	30 000 €	MAD remboursées au Département	Horaires gratuits	gratuit	prise en charge ATD
53	Mayenne ingénierie (53)	190 000 €	1,1 ETP en MAD pour Direction ATD + personnel du CD MAD selon mission	inclus dans la convention de MAD	30 m ²	30 000 €	MAD remboursées au Département pour 1,1 ETP + remboursement personnel du CD MAD sur réalisation des missions	inclus	dans la convention de MAD	
	ATD'eau (53)	220 000 €	7,7 ETP mis à disposition	inclus dans la convention de MAD		0 €	MAD remboursées au Département pour 40% des 7,7 ETP - recettes perçues au département par ailleurs pour couvrir les 60% restant	inclus	dans la convention de MAD	
54	ATD 54	456 200 €	3 MAD 100 % ? MAD partielle	gratuit		295 000 €	MAD partielles remboursées au Département	gratuit	gratuit	
57	MATEC 57	1 065 000 €	20	35 000 €	450m ²	350 000 €	pas de prise en charge RH par le département.	Prise en charge ATD	Prise en charge ATD	Prise en charge ATD
58	ATD 58									

**ENQUETE SUR LES MOYENS DE FONCTIONNEMENT DES ATD
2018**

Département	Nom ATD	Budget	Nombre agents	Montant Loyer annuel	Superficie m ²	Participation Département	Prise en charge RH	Téléphone	Informatique	Véhicules
59	iNord	1 300 000 €	9,3 ETP MAD + 200 agents volontaires MAD sur les missions	39 000 €	224 m ²	554 531 € + Subvention de 500 000 €	Convention de gestion	Mise à disposition remboursée au Département		
60	ADTO									
61	Orne-métropole (61)	1 263 000 €	22 ETP dont 13 MAD	Gratuit		960 000 €	Charges salariales + 13% de charges indirectes de fonctionnement	Charges indirectes	Charges indirectes	Charges indirectes
62	MIAD									
64	APGL 64	5 000 000 €	78	Propriété CDG : pas de loyer/ Participation à Investissement	1130		APGL	APGL	APGL	APGL
65	ADAC 65	540 000 €	9	33 000 € pris en charge par CD	350 m ²	300 000 €	MAD remboursées au Département			
67	ATIP									
68	ADAUHR-ATD68	~3 000 000 €	~40 collaborateurs	Locaux acquis par l'ATD	~2000 m ² (plus deux locaux Adil & CAUE	Cotisation 450 000 € plus mission d'assistance aux communes rurales (+de 260) pour une dotation 1M €	agents tous recrutés par l'ATD	Prise en charge complète de l'ATD	Prise en charge complète de l'ATD	Prise en charge complète de l'ATD
69	ATD 69									
70	ATD 70	1 375 244 €	22 : 17 mis à dispo CD et 5 recrutés directement par ING70	45 000 €	589	12 000 €	MAD remboursées au Département et 5 salariés employés directement	Prise en charge ATD	Prise en charge ATD	Prise en charge ATD loués au Département
71	ATD 71									
73	AGATE (Agence Alpine des Territoires) ex Asadac	3 600 000 €	45 recrutés directement par l'agence (sauf une mad du CD73)	gratuit		1 500 000 € (soutien à la mise en œuvre de politiques départementales)	aucune	prise en charge ATD	prise en charge ATD	prise en charge ATD
76	ATD 76									
78	ATD 78	1 200 000 €	10 agents MAD + 2 apprenties + 5 contractuels	Pris en charge CD		880 000 €	MAD remboursées au Département	Pris en charge	Pris en charge CD	Pris en charge CD
79	ATD 79	615 000 €	9 agents MAD	inclus dans la convention de MAD	108	460 000 €	MAD Remboursées au Département	TEL remboursé au Département	INFO Remboursé au Département	VEH Remboursé au Département
86	AT 86	2 500 000 €	48	Gratuit	1200m ²	315 000 €	/	Prise en charge ATD	Prise en charge ATD	Prise en charge ATD
85	Vendée Expension									
86	ATD 86									
87	ATEC 87	1 150 000 €	18 agents (dont 4 mis à disposition et 4 contractuels)	26 000 € loyer + 8 000 € charges	360 m ²	500 000 €	MAD remboursées au Département	Prise en charge ATD	Prise en charge ATD	9 véhicules pris en charge ATD
88	ATD 88	735 000 €	7 MAD 4 recrutés par ATD	15 000 € hors charges	200 m ²	162 653 €	7 MAD remboursés au CD 4 agents recrutés par ATD	Prise en charge ATD	Prise en charge ATD	5 véhicules pris en charge ATD
89	ATD 89	867 000 €	15	15 000 €	207 m ²	290 000 €	MAD remboursées au Département	Prise en charge ATD	Prise en charge ATD	Prise en charge ATD
Moyenne		1 175 000 €	18	17 000 €		430 000 €				